

Compte Rendu Séance du Conseil Municipal du :**Jeudi 11 Juin 2020**

L'an deux mille vingt le 11 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Maurin, dûment convoqué en date du 8 juin 2020, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MALCAYRAN, 1^{er} adjoint au Maire.

Etaient présents : DEAN Jaqueline, FAURE Denise, TAILLEFER Olivier, LEROYER Etienne, BOVEROD Gilles, SIMON Gisèle, MALCAYRAN Jean-Claude ;

Absents excusés : BOUGEARD Claudine ;

Pouvoirs : 0

Absents non excusé(e)s : POMPIDOU Christelle ;

Secrétaire de Séance : TAILLEFER Olivier

Date de la convocation : 8 juin 2020

Ouverture de séance à : 21H

Séance close à : 23H10

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
9	7	0	7

Avant l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal a observé un moment de recueillement à la mémoire de nos deux élus qui nous ont quittés.

1. Validation du CR de la séance du 5 mars 2020 ;

Monsieur le 1^{er} adjoint donne lecture du compte rendu, après un tour de table il est validé ;

VOTANTS : 07 Pour : 07 Contre : 00 Abstention : 00

Délib 09/11-06-2020

Objet : Délibéré pour la création d'un poste d'agent administratif à temps complet :

Après avoir délibéré le Conseil Municipal conscient de la surcharge de travail au secrétariat de la mairie, accepte la création d'un poste d'agent administratif à temps complet pour venir en aide à Madame Céline GIORDANA secrétaire ,afin de pouvoir traiter les dossiers dans les temps impartis.

**Vu le rapport du 1^{er} adjoint au maire,
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Le recrutement direct d'un agent contractuel de droit public occasionnel pour une période de 3 mois allant du 15 juin au 14 septembre inclus.

VOTANTS : 07 Pour : 07 Contre : 00 Abstention : 00

Délib 10/11-06-2020**Objet : Délibéré sur travaux école pour la réfection des salles de classes :**

Suite à la crise du covid 19 et aux mesures sanitaires mis en place, le sol des classes de l'école de Saint-Maurin qui sont en plancher bois ne peuvent être désinfectés correctement, ce qui a entrainer la fermeture celles-ci.

**Vu le rapport du 1^{er} adjoint au maire,
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

décide de faire refaire le sol des salles de classes et demande une aide de l'état pour faire face a l'investissement (D E T R 55%).

VOTANTS : 07 Pour : 07 Contre : 00 Abstention : 00

Délib 11/11-06-2020**Objet : Délibéré sur la remise des loyers commerciaux :**

Pour venir en aide aux commerces de Saint-Maurin suite à la crise du COVID-19 , le Conseil Municipal envisage une baisse de leurs loyer. Par ailleurs, l'Etat avait recommandé aux collectivités de faire des remises de loyer pour venir en aide à nos commerces.

**Vu le rapport du 1^{er} adjoint au maire,
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

décide d'accorder une remise de loyers de 1 mois pour la brasserie et ½ mois pour l'épicerie.

VOTANTS : 07 Pour : 07 Contre : 00 Abstention : 00

5/ Délibéré sur l'inscription de scolarité des enfants hors commune :

décision ajournée.

6/ Pour le talus de Madame DARTIGUELONGUE, le Conseil Municipal demande de reprendre les démarches avec les assurances.

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 23h10 ;

Saint-Maurin le 25 Juin 2020,

**Le secrétaire,
Olivier TAILLEFER ;**

**Pour Le Maire le 1^{er} adjoint,
Jean-Claude MALCAYRAN ;**